

# **LES FOIRES COMMERCIALES DANS LES SOCIÉTÉS LITTORALES OUEST-AFRICAINES AUX XV<sup>E</sup>-XVI<sup>E</sup> SIÈCLES**

**Amon Guy Serge ATCHIE**

Université Peleforo GON COULIBALY

Email : [atchieammon@gmail.com](mailto:atchieammon@gmail.com)

## **Résumé**

*De l'Antiquité à l'époque contemporaine, les peuples du monde entier connurent des rapports de tous genres. Parmi ces rapports, les relations commerciales marquèrent l'histoire de l'humanité. Le Moyen-Âge fut une époque où les échanges commerciaux ont été très intenses partout dans le monde. Pendant cette période, les relations commerciales entre les différentes tribus de la côte ouest-africaine ont été très actives. Dans toutes les contrées de la Sénégambie, pullulent les échanges, les marchés et les foires naissaient (C. Coquery-Vidrovitch, 2003, p. 102). Ces activités commerciales menées par nos aïeux sur la côte occidentale de l'Afrique au Moyen-Âge en dehors du commerce portugais sont très mal connues. Pourtant le littoral ouest-africain était à cette époque un grand centre commercial à ciel ouvert où se déroulent toute sorte d'activités commerciales, religieuses et culturelles. L'objectif de cette étude est d'analyser la contribution des foires commerciales dans la mutation des sociétés littorales ouest-africaines à l'époque médiévale. Des sources et des ouvrages écrits par des auteurs européens en particulier et des ouvrages d'histoire et de géographie modernes en général ont été consultés. L'exploitation efficiente de ces documents nous conduit à l'étude des types de foires commerciales, les ressources locales échangées, les acteurs commerciaux et l'impact socioculturel des foires commerciales sur les sociétés littorales au Moyen-Âge.*

**Mots-clés :** Foires commerciales – Echanges – Sénégambie – Afrique occidentale – Sociétés littorales.

## **Abstract**

*From Antiquity to the modern era, peoples around the world have experienced all kinds of interactions. Among these relationships, trade relations have marked the history of humanity. The Middle Ages was a time of intense trade throughout the world. During this period, commercial relations between the different tribes of the West African coast were very active. Trade flourished throughout the Senegambia region, and markets and fairs emerged (C. Coquery-Vidrovitch, 2003, p. 102). Little is known about these commercial activities carried out by our ancestors on the West African coast during the Middle Ages, outside of Portuguese trade. Yet, at that time, the West African coast was a large open-air trading center where all kinds of commercial, religious, and cultural activities took place. The objective of this study is to analyze the contribution of trade fairs to the transformation of West African coastal societies during the medieval period. Sources and works written by European authors in particular, and modern history and geography works in general, were consulted. The efficient exploitation of these documents leads us to study the types of trade fairs, the local resources exchanged, the commercial actors, and the sociocultural impact of trade fairs on coastal societies during the Middle Ages.*

**Keywords:** Trade fairs – Trade – Senegambia – West Africa – Coastal societies.

## Introduction

La période médiévale fut l'une des périodes où les grandes découvertes maritimes ont été réalisées : la découverte de l'Amérique en 1492 par Christoph Colomb, le franchissement du Cap Bojador en 1434 par Gil Eanes (P. Chaunu, 1969, p. 139), etc. C'est aussi la période d'intensification des échanges commerciaux entre l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Afrique elle-même et la mise en valeur du nouveau monde par l'Europe. La Sénégambie à cette époque fut marquée par des échanges et un dynamisme commercial très actif. Le littoral ouest-africain était à cette époque un point naturel de commerce où se fit des échanges de produits et de cultures diverses. L'organisation de journée socioculturelle et de foire commerciale ne date pas de nos jours. Au Moyen-Âge, dans la Sénégambie, les tribus littorales ouest-africaines organisèrent souvent des journées socioculturelles et commerciales où des peuples de diverses horizons viennent échanger produits, savoir-faire ancestral et culture (V. Fernandes, 1951, p. 29).

Cette activité commerciale ne s'aperçoit que lorsqu'elle est associée à l'étude des rapports entre l'Europe et l'Afrique occidentale à l'époque médiévale. La connaissance des pratiques commerciales menées par les tribus littorales ouest-africaines est très cruciale car elle permettra de comprendre les différentes festivités commerciales qui peuplent notre société de nos jours (Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA), la Foire-Carnaval de Bouaké). Les sociétés littorales ouest-africaines ont menées une vie commerciale très vive à l'époque médiévale. Dans les tribus, les hameaux, sur les places publiques et les petits marchés se foisonnent toutes sortes d'articles commerciaux et divers commerçants échangent des produits et véhiculent les valeurs culturelles ancestrales. A.A. de Almada (1842, p. 35) écrit que « *C'est dans la Gambie qu'on fait le commerce le plus important de toute la Guinée* ». Ce qui pousse à croire que nos aïeux du littoral ouest-africain furent des fervents acteurs commerciaux au Moyen-Âge. L'objectif primordial de cette étude est d'analyser la contribution des foires commerciales dans la mutation des sociétés littorales ouest-africaines à l'époque médiévale.

De ce fait, quelle a été la contribution des foires commerciales dans la mutation des sociétés littorales ouest-africaines aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles ? Pour trouver des réponses à notre préoccupation et atteindre

notre objectif, nous nous sommes appuyés sur des documents appelés « sources » qui sont constituées en grande partie de relations de voyages faites par les Navigateurs au service de la Couronne portugaise et des ouvrages d'histoire et de géographie modernes. L'analyse des informations recueillies, nous ont permis de scinder notre étude en trois axes. L'axe 1 analyse les types de foires commerciales et les acteurs commerciaux; l'axe 2 étudie les ressources locales échangées et l'axe 3 analyse l'impact socioculturel des foires commerciales sur les sociétés littorales au Moyen-Âge.

## **1. Les différents types de foires commerciales et les acteurs commerciaux de la Sénégambie**

Les sociétés littorales ouest-africaines au Moyen-Âge grouillèrent de foires commerciales partout dans la région. Les activités commerciales se faisaient de manière continue entre les peuples de la région (A.A. de Almada, 1842, p. 9). On enregistre deux catégories de foires commerciales : les foires commerciales hebdomadaires et les foires commerciales annuelles. Ces foires commerciales sont tenues par des acteurs commerciaux très actifs.

### ***1.1. Les foires commerciales hebdomadaires et annuelles des tribus littorales ouest-africaines***

Les foires commerciales sont un rassemblement de peuple de diverses régions, ethnies, tribus qui viennent échanger ou vendre des marchandises dans un lieu bien défini. Dans la région du littoral ouest-africain, cette activité fut monnaie courante car c'est une habitude de la région d'organiser une foire commerciale. S'agissant des foires commerciales hebdomadaires, tous les huit jours, les tribus de la Sénégambie participent à une foire par semaine. Quand elle a lieu le Lundi d'une semaine, la semaine suivante ce sera le Dimanche. Ainsi, les jours des foires commerciales hebdomadaires reculent au fur et à mesure (V. Fernandes, 1951, p. 69). Lorsque les Mandingas organisent la foire commerciale, les tribus les plus proches telles que : les Gyloffas, les Banhüns, des Beaffares, les Jolofes, les Faloups, les bijagos, etc. parcourrent quelques kilomètres pour échanger leurs produits contre d'autres.

Dans certaines tribus de la région, les foires commerciales hebdomadaires sont associées aux marchés locaux et se tiennent uniquement le lundi et le vendredi (C. Coquery-Vidrovitch, 2003, p.102). Ces foires commerciales hebdomadaires accueillent hommes et femmes de tous les alentours proches de cinq à six mille kilomètres et réunissent un grand nombre d'individus. Dans cette ferveur d'activité commerciale, les femmes comme les hommes échangent, vendent toutes sortes de produits agricoles, miniers, artisanaux et animaliers. Ils troquent une marchandise pour une autre ou deux pour une ou même trois pour deux. La population de la Sénégambie à l'époque médiévale n'usait pas de pièces comme monnaie car elle n'avait aucune pièce de monnaie pour les échanges (C. Coquery-Vidrovitch, 2003, p.103). Les foires commerciales et les marchés permirent aux tribus des sociétés littorales de s'accueillir des produits des autres tribus. Mais qu'en sont-elles des foires commerciales annuelles ?

Les foires commerciales annuelles sont également un ensemble de rassemblement de tribus mosaïques qui viennent échanger ou vendre des marchandises dans un lieu bien défini par an. Dans la région de Brucama où réside l'empereur, se tient une très grande foire commerciale par an où l'on vend et troque toutes les productions du pays ainsi que des esclaves (A.A. de Almada, 1842, p. 44). L'une des plus grandes foires commerciales de tous les pays des Noirs se tient aussi à Bijorei. Cette foire commerciale accueille jusqu'à douze mille personnes des deux sexes combinés. Les différentes tribus de la région vendent et troquent toutes les marchandises de leurs pays. Les acteurs se livrent souvent à de grands combats suite à des querelles occasionnées par l'abus du vin de palme. Cette foire régresse tous les ans d'un jour comme celle des Casamança (A.A. de Almada, 1842, p. 58).

Comme nous avons annoncé ci-dessus, c'est une habitude pour les tribus de la Sénégambie d'organiser des foires commerciales. À Casamança, s'organise également une foire à Cinq lieu du port de la mer et à Sept du fleuve casamança. À cette foire commerciale vont plusieurs tribus situées à quinze et vingt kilomètres. Le roi de cette région signe une ordonnance qui défend à qui que ce soit d'y aller avec des armes et si quelqu'un les apporte, les agents du roi les confisquent sans préavis. Cette foire commerciale obéit à une organisation très stricte. Par ordre du roi, à chaque marchandise il y a une place réservée. Les produits ne se mélangent pas, excepté quand il y a du vin de mompatas. Ce vin se vend

dans tous les coins du marché, aussi bien que le vin de miel. Les autres vins, cependant se vendent à des lieux réservés (V. Fernandes, 1951, p. 69).

Cette foire commerciale accueillent Sept à Huit mille personnes et les tribus y apportent tous les objets et produits de leurs pays pour troquer. Il y a toujours à chaque endroit, deux alcaydes (agents) du roi qui veillent à ce que l'on ne fasse aucun mal à ceux qui viennent des autres régions et tribus. La sécurité lors de la foire est telle que les nobles, les hommes et femmes de hauts rangs s'y rendent sans avoir rien à vendre mais seulement pour boire car l'un des principales marchandises que l'on consomme est le vin. La mise en place des tentes se fait très tôt le matin et aussitôt chacun se met en place. La vente des produits débute à dix heures du matin et les marchands et clients vendent et achètent jusqu'au soir et la foire finie. Le roi du pays où se déroule la foire commerciale est très redouté et s'appelle « *Jagara* ». Ce roi est un sévère justicier car si quelqu'un enfreint une des lois établies, il lui fait couper la tête immédiatement et la fixe à un pieu sur le chemin pour servir de leçon aux autres individus (V. Fernandes, 1951, p. 71).

### ***1.1.2. Les acteurs commerciaux des sociétés littorales ouest-africaines***

Parmi les acteurs des foires commerciales dans les sociétés littorales ouest-africaines, nous distinguons : les tribus littorales que sont les peuples habitant la côte ouest-africaine. Ce sont entre autres les chefs locaux et leurs populations. A ces peuples commerçants, s'ajoute les peuples de la région de l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest. A l'époque médiévale, la côte ouest-africaine abritait plusieurs tribus ayant des mœurs et coutumes différentes. Ces peuples commerçants sont entre autres les Bijagos, les Buramos habitant du pays de la Gambie et ont pour principal seigneur Forosangole qui est le vassal de l'empereur de Melli (Mali) (C. Coquery-Vidrovitch, 2003, p. 105.), ensuite, les Banhuns de Izigocho situés sur la rive méridionale de la rivière de Casamança et enfin, les Jabundos localisés au nord de la rivière de Casamança ainsi que les jolofes, les Falupos et les Arrittas vivant le long de la côte ainsi que les Mandingues (A.A. de Almada, 1842, p. 38).

Ces différentes populations eurent des relations commerciales entre eux dans la Sénégambie. La parole et les gestes constituèrent les moyens de communication et de transmission des idées. Ils permettent

de se comprendre et d'échanger. Les différents groupes d'interprètes ont également favorisé le contact entre les peuples de la côte ouest-africaine. Ils permirent aux différentes tribus de faire leurs échanges et de pouvoir se côtoyer. Pour faire ressortir l'importance des interprètes dans la région et le rôle prépondérant qu'ils ont joué à cette époque du Moyen-Âge, V. Fernandes (1951, p. 18) parle de leurs ennemis qui ont pris plus de place grâce aux bons interprètes qu'ils se sont procurés. Cela traduit la compréhension fidèle de quelques peuples aux différentes langues des tribus. Au nord de la rivière de Casamança et sur sa rive méridionale habitent les Jabundos et les Banhuns de Izigichor. Ces deux tribus parlent la même langue et eurent des rois très civilisés (A.A. de Almada, 1842, p. 38), l'exemple de Masatamba, qui mangeait sur une table, assis sur une chaise, faisait usage de serviettes et faisait préparer ses mets à la portugaise.

Les Mandingues sont les peuples venus de l'empire du Melli pour faire le commerce avec les tribus de la côte après le déclin du commerce transsaharien. Les habitants de ce royaume sont communément tous tisserands et font des pagnes de très nombreuses façons et en couleurs. Le roi de ce pays vient de la race des Mandingas ainsi que la plupart de ses sujets. On les appelle Casamança. Ce roi est un grand seigneur, sa richesse est énorme et possède assez d'or et assez de femmes. Le royaume de Casamança est très bien pourvu de toutes sortes de vivres et de boissons, ainsi que beaucoup de civettes. L'embouchure de la rivière de Casamança a plus de deux lieues de large et des bas-fonds qui sortent hors de l'embouchure et s'étendent bien jusqu'à quatre lieues en mer. Dans cette zone de la rivière habite une population qui s'appelle Balangas. La terre est très riche en vivres et de nombreux vins et encore biens d'autres produits alimentaires (V. Fernandes, 1951, p. 61).

Les Falupos sont de grands guerriers et ils sont très craints de tous leurs voisins. Ils ont de très grandes pirogues, si grandes que 50 à 60 hommes peuvent y ramer. Leur roi s'appelle Mansa Falup à cause du pays qui s'appelle Falup et Mansa qui signifie roi. Ces habitants élèvent assez de vaches que d'autres animaux et des vins et d'huiles, de tout leur revenu, ces habitants lui versent un quart et aucun autre roi de la contrée et de toute l'Ethiopie n'est aussi bien payé de son tribut que celui-ci parce qu'il est très cruel et très craint (V. Fernandes, 1951, p. 61). Dans le pays des Bagas, on y trouve de l'argent et dans plusieurs autres endroits de la

Guinée. Les peuples qui habitent dans le Rio de Nuno c'est-à-dire les Souzos apportent l'indigo de l'intérieur qui est de meilleure qualité.

Au-delà de ces derniers, sont les Putazes, qui viennent en caravanes composées de plus de deux mille personnes, pour acheter du sel lors des foires commerciales. Ils donnent en échange des étoffes de coton blanches, des vêtements, un peu d'or et des flèches. En effet, chaque tribu possède des produits plus ou moins différents de ceux de ses voisins. D'une région à une autre, l'on retrouve plus ou moins des produits spécifiques aux régions même si la plupart se ressemblent. En effet, la zone de la côte ouest-africaine fut un espace qui servit de plus grand commerce et ce fut un commerce avantageux pour les acteurs commerciaux de cette époque du Moyen Âge. Mais en fait, quels sont les principaux produits africains qui ont servi d'échange entre les tribus de la côte ouest-africaine ?

## **2. Les ressources locales échangées entre les tribus de la côte ouest-africaine**

Les marchandises qui ont servi de troc entre les différentes tribus de la côte ouest-africaine sont les produits miniers, agricoles, animaliers et artisanaux. Ces ressources locales africaines ont contribué à l'animation des foires commerciales dans les sociétés littorales ouest-africaines aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

### ***2.2. Les marchandises agricoles, animalières et artisanales***

La malaguette fut une denrée aussi convoitée que les produits miniers au Moyen Âge. Pour ces épices qui nous paraissent insignifiantes et bien modestes, des hommes de haut rang ont dépensé des fortunes tandis que d'autres et toute une nation et un continent ont quitté leur terre natale et leur région pour voyager sur des routes lointaines ou naviguer sur des mers inconnues pour atteindre des régions mal connues (P. Chaunu, 1969, p. 139). A l'instar de l'or, les grains de poivre, de bâtons de cannelle, les clous de girofle et les noix de muscade ont incité les différentes tribus à échanger des produits alimentaires entre eux. Parler de la malaguette, c'est relater l'histoire des épices (V. Fernandes, 1951, p. 99-101). Les épices sont des végétaux qui présentent une très grande diversité botanique. Certaines sont issues de fleurs de safran, de fruits ou de boutons floraux (clou de girofle), d'autres proviennent d'une graine

(poivre, cumin, fenouil, cardamome), d'une racine ou d'un rhizome (gingembre, curcuma) ou encore d'une écorce (cannelle). En effet, les épices ne furent pas seulement appréciées pour leur goût dans les plats mais aussi pour leurs vertus médicinales.

Depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge, les épices furent des denrées les plus appréciées par les peuples. Plusieurs peuples et nations se sont mis à la recherche de ces plantes à cause de leurs vertus thérapeutiques et leurs saveurs alimentaires. Ce produit poussa les Européens à financer des expéditions maritimes qui débouchèrent sur la découverte des îles de madère et des Açores dans l'océan Atlantique, le Brésil, l'Amérique et les côtes africaines. La malaguette fut le prestige de la côte ouest-africaine appelée la « graine de paradis » (V. Fernandes, 1951, p. 99). Cette épice offre une saveur et des arômes comparables à ceux du poivre noir. Parmi les différentes épices disponibles, un classement fut établi au Moyen Âge, ce qui correspond à la hiérarchie sociale. Les plus prestigieuses furent destinées aux individus les plus nobles, aux couches sociales les plus élevées. Ce sont : la noix de muscade, la graine de paradis (malaguette), le macis, le garingal, le poivre long, le nard ou encore le cubèbe.

Quant aux épices un peu plus courantes vendues en gros, étaient laissées aux personnes de condition sociale moins élevée. Nous avons le gingembre, la cannelle, du safran, les clous de girofle ou encore du poivre rond. La malaguette fut l'un des produits les plus prisés et recherchés par les populations. Le riz, l'igname, le millet poussent en abondance dans les tribus du littoral ouest-africain. Les Gyloffra en cultivent en grande quantité et l'emportent pour le vendre et pour échanger (A.A. de Almada, 1842, p. 14). Mais qu'en est-il des animaux et des peaux d'animaux ?

Le produit animalier au Moyen Âge a servi de troc entre les tribus de la côte ouest-africaine. Dans la Guinée, à l'époque médiévale, les peaux d'animaux servirent de couvertures et de vêtements aux peuples de la côte (A.A. de Almada, 1842, p. 46 et 47). En effet, les peuples des tribus ouest-africaines bien avant le commerce portugais, firent entre eux des échanges de produits animaliers. Ainsi, à l'intérieur de la côte africaine, les Jolofes qui habitent la région, élevèrent plusieurs animaux (chèvres et de gros bétail) qu'ils échangent contre les chevaux élevés en grand nombre dans le pays du grand Foulo. Les peuples du grand Foulo vendaient leurs chevaux non-seulement aux Jolofes, mais aussi aux

Barbacins et aux Mandingues. Une grande quantité de cuir de bœuf, de buffle, de gazelle, de dancoy, de l'ivoire furent échangés contre diverse marchandises des peuples des tribus locales de la côte.

Bien vrai que la région en produit assez, les peuples de la côte consommèrent ces animaux en grande quantité dans leurs cérémonies. Les produits animaliers sont les chevaux, les vaches, les bêtes à cornes, des veaux, les dents d'éléphants, des oiseaux dorés, des babouins, des civettes africaines etc. La région de la côte ouest-africaine regorge de nombreux animaux et de bétail, cela a permis à la population côtière de commercialiser cette marchandise entre eux et devenir de grands marchands. Pendant la période des foires commerciales, les peuples des tribus locales s'échangèrent des marchandises sans distinction et l'on pouvait échanger n'importe quelle marchandise contre une autre. Les produits animaliers ont marqué plus ou moins l'histoire du commerce côtier ouest-africain. L'étude de ces marchandises ci-dessus nous amène à étudier également d'autres produit qui ont fait partie des foires commerciales des tribus ouest-africaines au Moyen Âge : l'Artisanat et les coquillages.

L'artisanat est un métier sans secret pour les tribus de la côte ouest-africaine. Dans toute la Sénégambie, les femmes tout comme les hommes s'adonnent à l'activité artisanale. Ils filent le coton et en font beaucoup de tissu tant pour se vêtir que pour le vendre. Depuis le territoire des Jolofes jusqu'à celui des Mandingues, le coton est très commun et d'excellente qualité. Les populations savent en fabriquer de si belles étoffes de diverses couleurs qu'elles les emportent dans les foires commerciales où l'on en manque. La couleur avec laquelle elles teignent est la même que l'indigo qui vient des Indes orientales (A.A. de Almada, 1842, p. 14). Ils font également de la poterie dont l'argile est mélangée avec des écailles d'huîtres pilées et des coquillages qui abondent dans la région. Les peuples de la région ramassent beaucoup d'huîtres et de coquillages et les mettent au feu jusqu'à ce qu'ils s'ouvrent et en retire la chair et les séchent au soleil. Une fois bien séchée, ils les emportent dans les pots sur les marchés des autres tribus (des foires commerciales) pour les vendre ou les échanger avec d'autres produits (V. Fernandes, 1951, pp. 29 et 47).

### **2.2.1. Les ressources minières échangées : l'or et le sel**

L'histoire du commerce de l'or ne date pas de l'époque du commerce portugais sur le littoral ouest-africain. Bien avant l'arrivée des Européens sur le littoral ouest-africain, le commerce de l'or se faisait par les marchands arabes dans les caravanes sur les routes transsahariennes et les routes forestières. En effet, le commerce transsaharien fut majoritairement dominé par « l'or du Soudan ». Tout au long du Moyen Âge, le Soudan occidentale fut le premier producteur mondial de l'or. Ainsi, l'abondance des gisements dans les vallées du Sénégal (Bambouk), du Niger (Bouré) témoigne de toute son importance. L'or africain, fut une marchandise très recherchée par les peuples.

La voie maritime et fluviale, non loin des contreforts du Fouta Jalon, représente un tournant dans l'histoire de l'or soudanais qui se déverse désormais dans les foires de Cantor. Cette nouvelle voie commerciale qui donne accès à la côte depuis le fleuve Sénégal jusqu'à la Sierra Leone, a contribué à détacher la région de Bambouk et de Bouré de sa connexion avec le bassin du Niger et le Sahara pour devenir définitivement une composante de la Sénégambie (B. Barry, 1981, p. 43). Issu des mines d'or de l'intérieur de l'Afrique, les marchands mandés, maîtres des mines d'or du Bouré et du Bambouk, convoyèrent l'or du soudan sur la côte ouest-africaine pour l'échange avec d'autres produits. Ainsi, dans la rivière de Sénégal, les marchands mandés et les tribus littorales ont échangé l'or contre autres marchandises (V. Fernandes, 1951, p. 7).

Concernant l'échange de l'or, le premier or qui fut traité dans la région fut dans un village dénommé « Samä » qui avait à peu près à cette époque une population de cinq cent habitants (C. Coquery-Vidrovitch, 2003, p. 108-109). L'or du Soudan fut tellement apprécié par les Européens que toutes les puissances européennes voulurent s'en procurer. Ainsi, il est très difficile d'évaluer la quantité d'or commercialisée à cette époque du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles à partir des mines du Bambuk et du Buré sur la côte ouest-africaine. Faire l'histoire commerciale de l'or africain, c'est parler du mythe concernant cet or du Soudan. L'exploitation de l'or africain fut entourée de toute une série de récits extraordinaires. Mais qu'en est-il du commerce du sel ?

Le sel est un produit indispensable dans l'alimentation des êtres humains. Cette affirmation conserve en elle une vérité absolue de nos jours. Mais à l'époque médiévale, elle doit être émise sous réserve car

ce produit fut une marchandise plus précieuse et seules les personnes de haut rang peuvent s'en procurer. A.A de Almada (1842, p. 12) écrit que : « *Le sel est dans ce pays une des marchandises les plus précieuses. Il y est apporté par les Mandingues de la Gambie qui le fabriquent, et par les Jolofes du Sénégal. Le roi et les chefs ont seul le droit d'en acheter, et il n'y a que les personnes d'un rang élevé qui en fassent usage* ». Pendant tout au long du Moyen Âge, le sel fut un produit spécifique et très prisé.

En effet, en Afrique le sel apparaît comme un des produits phares dans le commerce au Moyen Âge. Il fut un facteur déterminant dans la naissance et le développement des relations tout comme il influa sur la destinée des royaumes et des Etats ouest-africains. Les sels des côtes et de l'intérieur ont joué un rôle plus important dans le développement de l'économie du sud du Sahara pendant l'époque médiévale. L'Afrique occidentale produisait deux types de sel au Moyen Âge : le sel de type rocheux ou gemme et le sel de surface. Le premier résulte de l'assèchement des mers intérieures laissant de grands dépôts de sel. On le retrouve en couches successives au fond des cuvettes des sebkhas. Il formait des couches sous le sol et pouvait être creusé dans des mines et transporté en tablette.

Tandis que le sel de surface formé par une croûte était recueilli par morceaux et transporté dans des sacs. Les sels de roches variaient par leur origine, par leur nombre, l'épaisseur de leur couche et par leur composition chimique. Ce qu'ils eurent en commun qui les rendirent si précieux, c'est la possibilité d'avoir une taille uniforme et d'être transportés sur de longues distances par tous les moyens de transport. Ils furent résistants à la brisure et imperméables à l'humidité et ils peuvent être consommés aussi bien par les humains que par les animaux. L'exploitation du sel qu'il soit marin ou gemme, ne fut guère aisée. Le sel marin était un des plus précieux produits disponibles en Sénégambie. Le sel gemme était reçu et gardé comme un objet précieux et considéré partout comme un moyen d'échange dont la valeur était aussi élevée aux yeux des populations que sa présence est rare. Le sel connut un prestige sans précédent à l'époque médiévale, son exploitation et son transport le rendirent moins accessible à la portée des peuples de la côte ouest-africaine. L'exploitation et le transport du sel furent multiples en Afrique ce qui pousse A.A. de Almada (1842, p. 35) à mentionné que :

« On fabrique à l'embouchure de cette rivière beaucoup de sel qui se vend très bien dans l'intérieur ; il y est transporté à l'aide de canots qui s'arrêtent à un port situé à une lieue de Cassao où il y en a des magasins ; de là on le porte plus loin et particulièrement dans les Etats du grand Foulo où il trouve un excellent débit ».

### **3. L'impact socioculturel des foires commerciales dans les sociétés littorales ouest-africaines**

Les sociétés littorales ouest-africaines furent impactées par la tenue des foires commerciales dans la Sénégambie au Moyen Âge. Cette transformation s'aperçoit à travers le brassage culturel et linguistique des tribus des sociétés littorales et la présence de toutes sortes de marchandises sur la côte ouest-africaine.

#### ***3.3. Le brassage culturel et linguistique des tribus littorales ouest-africaines***

La Sénégambie renferme des tribus ayant des mœurs, une organisation socioculturelle et politique bien structurées. Ces tribus sont organisées en petites unités politiques indépendantes le long du littoral ouest-africain (C. Wondji, 1985, p. 17). Leurs activités et leur mode de vie impactent plus ou moins leurs voisins de la région lors des grandes rencontres. L'organisation des foires commerciales dans les différentes tribus de la région a engendré le brassage des cultures et des langues. Les jolofes, bien vraie qu'ils aient une langue particulière, un grand nombre d'entre eux parlent la langue des Tacurores qui sont les voisines les plus proches car ils font le commerce continuellement. Les Jolofes parlent aussi la langue des Maures qui sont en grand nombre à la cour de leur roi et qui viennent vendre les chevaux dans le pays (A.A. de Almada, 1842, p. 9).

La pratique de l'activité commerciale par les tribus littorales entre elles a entraîné l'emprunt de certaines habitudes alimentaires et vestimentaires chez les peuples des sociétés littorales. L'habillement des Jolofes est composé de caleçon et d'une chemise assez courte, de toile noire ou blanche. Ils portent aux pieds des sandales en cuir non tanné et ont sur la tête une coiffure en étoffe de coton qui a la forme d'un

diadème. On retrouve à leur ceinture en guise de poignard, une espèce de coutelas dont la lame a trois palmes et demi de long. Les Jolofes ont pour principale nourriture la farine de millet et ne boivent jamais de l'eau sans l'avoir mélangée avec quelque chose d'autre. Cette mode alimentaire et vestimentaire se retrouve chez les Foulos qui portent le même habillement, se servent des même armes et se nourrissent de la même manière que les Jolofes (A.A. de Almada, 1842, p. 9 et 12). Quant aux Maures, ils portent des tuniques en cuir et des braies de la même matière. Cette manière de se vêtir s'observe chez d'autres peuples de la Sénégambie (G.E. de Zurara, 1960, p. 215).

La détermination de la population des sociétés littorales pour la vente dans les foires commerciales a valu l'assimilation des différentes tribus. Les habitants de la Sénégambie sont très affables et spécialement doués pour le troc dans les foires commerciales et sur les marchés. Ils participent à toutes sortes de foires commerciales quel que soit la distance et vont en beaucoup de lieux où il y a des foires (V. Fernandes, 1951, p. 69). La religion n'a pas échappé au brassage des mœurs des tribus du littoral ouest-africain. Etant en commerce continu avec les différentes tribus de la région, les Jolofes ont laissé leur empreinte religieuse dans toutes les tribus avec lesquelles ils firent le commerce. A.A. de Almada (1842, p. 20) écrit que : « *Les mœurs des habitants sont les mêmes que celles des Jolofes* ».

Quoiqu'ils parlent une langue différente, les Jolofes et les Barbacins adorèrent la nouvelle lune et se réunissent sous de grands arbres qui leur servent de temple et flottent le tronc avec de la farine de millet et avec le sang des animaux qu'ils sacrifient. Cette pratique religieuse s'observe presque dans toutes les tribus de la Sénégambie qui ont fait des échanges commerciaux avec les Jolofes (A. Cada-Mosto, 1895, p. 34). Principal acteur du commerce dans la Sénégambie, les Jolofes et les Mandingues ont su léguer leurs savoirs culturels ancestraux à toutes les tribus de la côte ouest-africaine grâce à leurs participations aux différentes foires commerciales organisées dans toutes les sociétés littorales ouest-africaines. Le transfert des us et coutumes entre les différentes tribus du littoral ouest-africain a contribué à la sauvegarde et à la résilience de la culture africaine sur le littoral ouest-africaine jusqu'à nos jours.

Hormis le brassage culturel et linguistique évoqué, les foires commerciales ont fait naître des alliances politico-militaires entre les

tribus des sociétés littorales ouest-africaines. Au Moyen-Âge, les incursions et les guerres sont omniprésentes dans les sociétés littorales ouest-africaines. Pour se protéger, les tribus du littoral ouest-africain lièrent des alliances de protection. A.A. de Almada (1842, p. 12) écrit que : « *Quelquefois aussi, les frères du grand Foulo se mettent en campagne, à la tête d'un grand nombre de soldats, pour porter secours à d'autres rois leurs alliés. Ils ont grand soin de leur personne* ». Ce pacte de défense fut singé entre les Foulos et les Jolofes afin de pouvoir exercer leurs activités librement. Cette information de A.A de Almada témoigne des bonnes relations commerciales et militaires qui prévalurent dans les sociétés littorales ouest-africaines à l'époque médiévale.

### ***3.3.1. La présence des différents produits dans les tribus côtières ouest-africaines***

À l'époque médiévale, dans les sociétés littorales ouest-africaines, chaque tribu avait des produits de consommation différents des autres tribus. Le besoin de diversification de marchandises de consommation entraîna la tenue des marchés et l'organisation des foires commerciales. Ces échanges entre tribus littorales permirent aux peuples de la région d'avoir accès à d'autres produits qui ne poussent pas dans leurs localités. V. Fernandes (1951, p. 71) affirme que : « *A cette foire vont environ sept à huit mille personnes et elles y apportent tous les objets de leurs pays pour vendre* ». Cette déclaration atteste l'importance des marchandises qui se retrouvent lors de la tenue des foires commerciales dans les sociétés littorales ouest-africaines.

Lors des foires commerciales, les marchandises qui se vendent le mieux sont : les étoffes de coton, la cire, l'ivoire, le maïs, le millet, le fer, du vin de palme, des bêtes à cornes, la gomme les chevaux, les vaches, les chèvres, des veaux, des oiseaux dorés, des babouins, des civettes africaines, le sel, la noix de muscade, la graine de paradis (malaguette), le macis, le garingal, le poivre long, le nard ou encore le cubèbe. Certaines sont issues de fleurs de safran, de fruits ou de boutons floraux (clou de girofle), d'autres proviennent d'une graine (poivre, cumin, fenouil, cardamome), d'une racine ou d'un rhizome (gingembre, curcuma) ou encore d'une écorce (cannelle) (A.A. de Almada, 1842, p. 43).

La région produit en abondance les vivres ce qui permet d'avoir plusieurs variétés de produits pendant des foires commerciales. Les habitants du littoral ouest-africain sont tous des agriculteurs et des

éleveurs exceptés une frange de personne qui s'adornent à la pêche. Le meilleur de leur travail consiste à paître leurs troupeaux à savoir les vaches, les moutons, les chèvres, les chameaux, etc. et se déplacent de temps en temps pour avoir de la nourriture en abondance pour leurs troupeaux. Pendant cette activité, ils se nourrissent le plus souvent de lait, de graines d'herbes sauvages qu'ils recueillent dans la forêt et parfois d'un peu de viande. Quant aux pêcheurs, ils se nourrissent seulement que de poison cru ou séché (G.E. de Zurara, 1960, p. 215).

Les marchandises citées ci-dessus poussent dans des zones bien spécifiques mais grâce aux foires commerciales et aux marchés, ces produits de consommation se retrouvent dans les mets de toutes les tribus de la Sénégambie. Dans la tribu du grand Foulo, les habitants élèvent des chevaux en grand nombre et les échangent contre les chèvres et le gros bétail des Jolofes. Ils vendent également leurs chevaux aux Barbacins et aux Mandingues. Certains marchands traversent différentes rivières et vont très loin dans l'intérieur pour se procurer les marchandises. Le sel l'une des marchandises les plus précieuses est produite par les Mandingues de la Gambie et les Jolofes (A.A. de Almada, 1842, p. 11). Les Jolofes produisent aussi en abondance le riz, diverses espèces de millets, du lait, du beurre, la cire et du miel qu'ils vendent lors des foires commerciales (A. Cada-Mosto, 1895, p. 28).

Quant aux Maures, ils apportent de l'or pour échanger contre du drap rouge et d'autres marchandises. Les Jolofes sont de grands spécialistes dans la production du vin de palme, du vin de miel et du vin de mil qu'ils troquent avec les produits des autres tribus (V. Fernandes, 1951, p. 17). Les foires commerciales permirent aux diverses marchandises des différentes tribus de se côtoyer créant ainsi la fusion et l'apparition des produits rares dans les sociétés littorales ouest-africaines avant l'arrivée des Européens sur la côte en 1434.

## Conclusion

En Sénégambie, les foires commerciales ont énormément contribué au développement des sociétés littorales ouest-africaines. L'organisation des foires commerciales fut un facteur déterminant dans l'évolution socioculturelle et économique des sociétés littorales ouest-africaines au Moyen-Âge. Grâce aux foires commerciales et aux marchés, l'on assiste à la migration des produits agricoles, animaliers et miniers, au

brassage linguistique et culturel dans toutes les tribus de la Sénégambie. Bien vraie que l'agriculture et l'élevage se développent en abondance dans les sociétés littorales ouest-africaines mais dans chaque localité, les habitants cultivent des produits et élèvent des animaux bien spécifiques. La détermination des peuples de la région à prendre part à toutes sortes de foires commerciales permit le brassage culturel, religieux et alimentaire dans la région.

Les acteurs commerciaux et les marchandises qui ont rendus possible l'animation des foires commerciales dans les sociétés littorales ouest-africaines sont incommensurables. Presque tous les habitants de la Sénégambie (toutes les classes sociales) et tous les produits de la région ont contribué aux échanges sur des marchés et lors des foires commerciales. Malgré la distance entre les tribus et l'absence de moyens de transports des produits, les habitants de la Sénégambie ont su maintenir de manière constante les échanges produits entre les tribus. Les peuples de la Sénégambie, en se déplaçant de foires commerciales en foires commerciales dans la région, véhiculèrent et inculquèrent leurs mœurs et leurs cultures aux habitants de la région.

Cette stratégie permit à chaque tribu d'avoir une part des us et des mœurs de ses voisins. Ces peuples côtiers étaient d'ingénieux transmetteurs de savoir ancestral car ils ne se sont pas seulement contenté d'échanger et vendre leurs marchandises mais ils ont apporté leurs cultures aux autres tribus qu'ils rencontrèrent. La transmission du savoir ancestral et l'apprentissage des langues voisines se firent sans obstruction par les différents acteurs commerciaux de la région. De nos jours, ce système perdure car lors des sommets internationaux ou des rencontres culturelles et économiques, les participants se côtoient et se communiquent leurs civilisations et savoirs.

## Référence bibliographie

- ALMADA André Alvares de**, 1842. *Description de la Guinée*, Arthus Bertrand, Paris
- BARRY Boubacar**, 1988. *La Sénégambie du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : traite négrière, Islam, conquête coloniale*, L'Harmattan, Paris
- CADA-MOSTO Alvise de**, 1895. *Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique 1455-1457*, Paris, Ernest Leroux, 208p.

- CHAUNU Pierre**, 1969. *L'expansion européenne du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, P.U.F., Paris
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine**, 2003. *La découverte de l'Afrique*, L'Harmattan, Paris
- FERNANDES Valentim**, 1951. *Description de la côte occidentale d'Afrique (Sénégal, Cap de monté et Archipels : 1506-1510)*, Tradition Th. Monod, CDEDG, Bissau
- FERNANDES Valentim**, 1951. *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal (1505-1507)*, édité par Th. Monod et P. de Cenival, Lacrosse, Paris
- WONDJI Christophe**, 1985. *La Côte ouest-africaine du Sénégal à la Côte d'Ivoire, Géographie, Société, Histoire (1500-1800)*, L'Harmattan, Paris
- ZURARA Gomes Eanes de**, 1960. *Chronique de Guinée*, IFAN, Dakar